

## AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Procédure restreinte régionale - Préqualification

### CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES POUR LA BOAD

AMI/001/2024/DAG/DPA/BOAD

#### I. DESCRIPTION DU PROJET

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est l'institution communautaire de financement du développement dans les huit (8) Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les Etats concernés sont : le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Dans le cadre du fonctionnement courant de ses activités, la Banque est en relation de marché avec les tiers (prestataires et fournisseurs). Afin d'instaurer les meilleures pratiques en matière de passation des marchés, la Banque s'est dotée d'un nouvel arsenal de textes, dont un guide des achats qui a été décliné en procédures spécifiques, consignées dans le Règlement N° 2022-003 en date du 31 janvier 2022, portant mise en application du manuel de procédures d'acquisition de biens, services et travaux de la Banque.

L'objectif de cette campagne est de s'assurer que la Banque dispose d'informations sur les prestataires avec lesquels elle peut être appelée à entrer en relation, en se donnant le moyen de recueillir le plus grand nombre de propositions possibles lors du lancement des appels d'offres.

Les fournisseurs et prestataires invités à manifester leur intérêt sont des opérateurs économiques spécialisés dans les domaines ci-après :

##### 1. Fournitures :

- mobiliers de bureau ;
- matériels bureautiques et informatiques ;
- consommables bureautiques et informatiques ;
- matériels électroménagers ;
- produits d'entretien de maison ;
- œuvres d'art ;
- fournitures de bureau ;
- étrennes de fin d'année ;
- eau et boissons.

##### 2. Maintenance :

- électricité : transformateur, TGBT, cellules électriques, prises, lampes et accessoires ;
- froid et climatisation individuelle et centralisée : split, groupe froid, CTA roof-top, etc ;
- onduleurs et circuits d'alimentation des postes de travail ;
- installation de système de sonorisation ;
- plomberie : RIA, supprimeur, toilettes, circuits EP et EV, pompe de relevage, station de traitement d'eaux usées, etc ;

- sécurité incendie ;
  - installation de GTB ;
  - installation de télécommunication : PABX, taxation, standard, etc ;
  - ascenseurs ;
  - contrôle d'accès : barrière levante à badge, porte à badge, tourniquet, serveur de contrôle d'accès, imprimante pour badges et accessoires, etc ;
  - vidéo-surveillance : camera dôme, camera IP, camera à infrarouge, etc ;
  - portes et serrures.
3. Entretien :
- espaces verts et jardins ;
  - immeuble de bureaux et résidence de fonction ;
  - station d'épuration ;
  - phytosanitaire.
4. Communication
5. Etanchéité du bâtiment
6. Revêtement sol et mur
7. Menuiserie bois et aluminium
8. Bâtiment et Travaux Publics (BTP)
9. Réseau informatique
10. Architecture
11. Transit et déménagements internationaux
12. Courrier express
13. Location de véhicules
14. Imprimerie

#### II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à cet AMI est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans le cadre d'un groupement ou consortium de soumissionnaires) :

- (1) La participation à l'appel à manifestation d'intérêt est ouverte à toute personne morale d'un Etat éligible, conformément au Guide des Procédures d'Achats de la BOAD (disponible sur le site web <https://www.boad.org/politiques-procedures-directives/>) ;
- (2) La participation à l'appel à manifestation d'intérêt est ouverte aux Organisations Internationales par nature, quel que soit le lieu où elles siègent. Les Organisations Internationales n'ont en effet, à ce titre, pas de nationalité. Ce sont des entités formées

par au moins deux Etats et reconnues comme telles par un Etat tiers. Leur acte les définit comme non sujettes aux lois nationales du pays de leur siège ;

- (3) La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de la manifestation concernée.

### III. CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les manifestations seront soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

#### 1. Documents administratifs en cours de validité :

- une présentation générale de la société (et, s'il y a lieu, des sous-traitants) ;
- autorisation d'installation ou la carte d'opérateur économique en cours de validité ;
- certificat d'inscription au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ;
- attestation en cours de validité certifiant que vous êtes en règle vis-à-vis de l'Administration Fiscale ;
- attestation en cours de validité certifiant que vous êtes en règle vis-à-vis de la Sécurité Sociale ;
- curriculum vitae des principaux dirigeants, en mentionnant leur expertise dans le domaine ;
- assurance responsabilité civile de l'entreprise ;
- attestation de non-faillite datant de moins de trois (3) mois.

L'absence d'un de ces documents entraînera le rejet de la soumission qui ne sera pas examinée.

#### 2. Capacité technique du soumissionnaire

Le soumissionnaire devra prouver qu'il a les capacités techniques, c'est-à-dire une expérience avérée dans son domaine. Il devra également fournir les preuves d'exécution (attestations de bonne exécution) de marchés similaires au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) ainsi que ses références.

### IV. SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre 8h30 et 16h30 (GMT), auprès de la BOAD, par mail à l'adresse [cdare@boad.org](mailto:cdare@boad.org) avec copie à [kanika@boad.org](mailto:kanika@boad.org), [koba@boad.org](mailto:koba@boad.org) et [ketovena@boad.org](mailto:ketovena@boad.org).

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestation d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, par courriel (au format PDF) en précisant l'objet « Réponse à l'avis d'appel à manifestation d'intérêt - AMI/001/2024/DAG/DPA/BOAD », au plus tard le 03 septembre 2024, à l'adresse mail [cdare@boad.org](mailto:cdare@boad.org) avec copie à [consultationdpa2024@boad.org](mailto:consultationdpa2024@boad.org).

Les manifestations d'intérêt reçues après la date limite susvisée ne seront pas examinées.

Toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent AMI, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection.

#### 3. Débriefing

Tout prestataire qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son dossier n'a pas été retenu doit en faire la demande. La Banque communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition.

#### 4. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel à manifestation d'intérêt doivent être en français.

#### 5. Base juridique

Le Guide des Procédures d'Achats de la BOAD, disponible sur le site web [www.boad.org/politiques-procedures-directives/](http://www.boad.org/politiques-procedures-directives/).

**N.B:** La BOAD se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt (AMI).

Lomé, le 05 AOUT 2024

  
Komlan Norbert V. MENSAH  
Directeur du Département de  
l'Administration Générale

